

# Forfait communal



# Préambule

---

La Présentation de Marie est un établissement privé sous contrat

\* La Circulaire n° 2012-025 du 15-2-2012

\* La loi pour une École de la confiance a été promulguée au Journal Officiel le 28 juillet 2019.

⇒ Abaissement de l'instruction obligatoire à l'âge de 3 ans

# 1

---

## Historique

# Historique des échanges 2020

---

\*14 février 2020 : 1<sup>ère</sup> rencontre avec l'UDOGEC et la Présentation de Marie sur leur demande : représentants Mairie : M. Marx et Mme Sogno : explications du calcul et premières négociations

\*27 mai 2020 : 2<sup>ème</sup> réunion en visio-conférence avec l'UDOGEC et la Présentation de Marie ainsi que la nouvelle équipe municipale : explications du calcul et suites des négociations : présence des élus minorité et majorité

\*26 juin 2020 : 3<sup>ème</sup> réunion en présentiel : discussion autour des modalités du calcul et des possibilités de pondération des coûts offertes par les textes de loi : présence des élus

\*8 septembre 2020 : 4<sup>ème</sup> réunion : accord des parties sur un montant : présence des élus

# 2

---

## Montant du forfait communal 2020-2021

# Montants 2020 : Objet des négociations

Etude des comptes administratifs de la Ville 2016- 2017- 2018- 2019

Comparaison de notre CA 2019 avec celui d'autres collectivités de notre taille par l'UDOGEC : en cours

Demandes de l'UDOGEC : ajout de dépenses de fonctionnement complémentaires voire de dépenses d'investissement éligibles

Assurances des Bâtiments Scolaires	4 679€
Mobilier réassort	1 500€
Maintenance informatique	22 290€
Total	34 648€

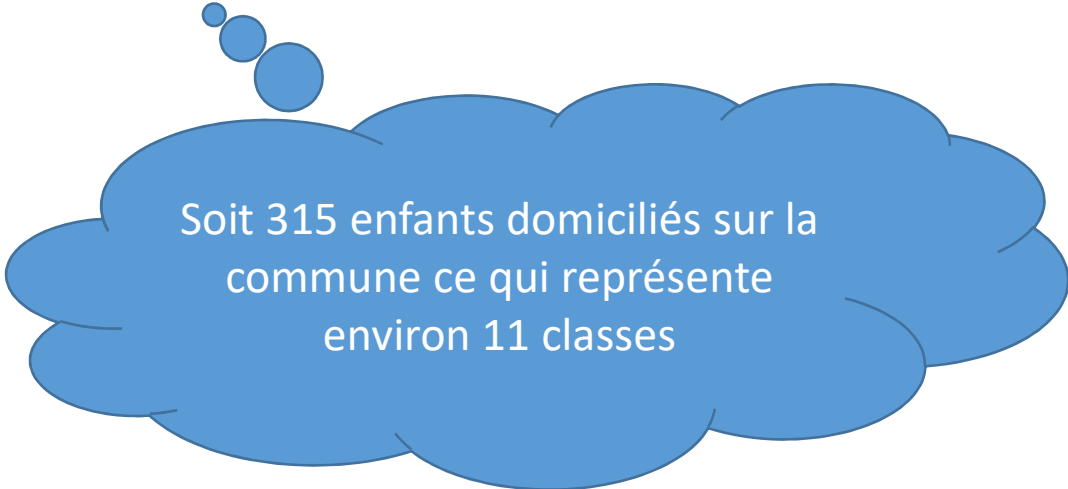
# Montants du forfait communal 2020

Maternelles : **1201,74 €** : 125 enfants concernés  
=> participation communale obligatoire depuis la loi de 2019

Elémentaire : **398,39 €** : 190 élèves concernés

Montant du forfait communal :

**150 217 € pour les maternelles et 75 695€ pour les élémentaires soit un total de 225 912€ pour l'année 2020-2021**



Soit 315 enfants domiciliés sur la commune ce qui représente environ 11 classes

# Formalisation budgétaire

	Maternelles	Primaires	Total
Montant de subvention versé en 2019 à PDM	46 973 € (364€/élève)	68 093 € (364€/élève)	115 067 €
Coût par élève 2020	1 202 €	398 €	

Nombre d'élèves 1er septembre 2019 PDM	125	190	315
--	-----	-----	-----

Montant de la subvention 2020 prévue au Budget	124 860 €	71 007 €	195 867 €
Montant de la subvention 2020	150 218 €	75 694 €	225 912 €

Ecart des dépenses entre le Budget Prévisionnel et les dépenses réelles			30 044 €
Remboursement prévu par l'Etat			28 244 €